

Édito

par Jean-Pierre HARDY, maire



L'année 2020 vient de s'écouler en nous imposant une crise sanitaire mondiale que nous vivons toujours, et qui est venu bouleverser nos habitudes de vie, dans le travail, nos loisirs et aussi nos projets et déplacements avec des contraintes sévères dans nos relations familiales et activités diverses.

Ce contexte dure depuis mars et le sujet nous préoccupe beaucoup dans les communes, tout en sachant que nous n'en voyons pas la fin et que les tendances évoluent sans amélioration positive qui

nous permettrait de se rassurer et de retrouver des contacts avec nos proches.

Les contraintes de ces temps troublés nous obligent à vivre autrement et au plus simple en se retrouvant dans un sentiment d'isolement et en ne pouvant pas agir sans inquiétude.

Chacun de nous doit porter attention à son entourage et voisinage, pour les plus fragiles et vulnérables et nous alerter si besoin.

La nouvelle équipe municipale a été installée au mois de juillet et les différents rôles ont été répartis pour mettre en œuvre des projets. La réhabilitation de la salle des sports est achevée, mais elle n'est pas ouverte à cause des restrictions et son inauguration est reportée.

Le projet de la boulangerie est engagé avec les formalités administratives et la candidature d'un boulanger a été validée. La cérémonie traditionnelle des vœux a été annulée, mais une innovation a permis de réaliser un reportage vidéo que vous pouvez voir en ligne sur le site de la commune et sa page facebook.

Nous ne pouvons que vous souhaiter de nous revoir au plus vite dans nos associations sportives, scolaires ou culturelles en reprenant nos activités pour renouer des liens d'amitié.

Avec toute l'équipe municipale, nous vous souhaitons à tous pour cette année 2021, une bonne année et une bonne santé.



Les principaux projets communaux pour l'année 2021 (extraits de e-vœux)



M. Hardy, maire, et la commission Urbanisme, Développement local

- Suivre le projet de nouveau lotissement communal : le Prieuré III

M. Hardy, conseiller communautaire

- Soutenir la demande des élus d'une ligne de bus régulière pour St Sauveur
- Collaborer au projet de liaison douce entre St Sauveur et l'aire de co-voiturage de Romagné



Mme By, adjointe et la commission Enfance, Jeunesse

- Trouver et aménager un site dédié à l'ALSH ados
- Poursuivre le partenariat avec la CSF, l'OGEC et les communes du Ripame

Et le CCAS

- Poursuivre les permanences chaque 1er samedi du mois en mairie
- Rester à l'écoute des personnes les plus fragiles
- Gérer les logements CCAS de la commune



M. Deroyer, adjoint et la commission Vie associative, sports et loisirs

- Préparer l'inauguration de la salle des sports et son temps fort
- Poursuivre l'opération Argent de poche

Et la commission Info-Com

- Nouvelle rubrique du bulletin municipal « Ils font St Sauveur »
- Opération « Une salle, un nom »
- Panneau d'informations lumineux



Mme Leduc, adjointe et la commission Bâtiments, Sécurité et accessibilité

- Finaliser la démarche de relogement du prêtre de la paroisse
- Réfléchir à l'usage futur du presbytère
- Suivre la démolition des maisons 23 et 25 rue du Coglais, 1ère étape de la création d'une voie reliant la Rue du Coglais à la Rue de la Vigne
- Suivre le projet de construction d'une boulangerie



M. Hamard, adjoint et les commissions Voirie-Espaces verts et Environnement

- Réfléchir à la sécurisation des piétons en milieu urbain et rural
- Collaborer à l'étude de paysagement du terrain de dépôt Sotrav de Champ-lion qui doit être cédé à la commune pendant ce mandat
- Refaire les allées sablées de la rabine du parc du Douet et du Prieuré
- Porter les projets « Caravane main verte » et « Journée citoyenne »
- Participer aux discussions sur un éventuel projet Éolien le long de l'A84

UNE BOULANGERIE A SAINT SAUVEUR !

Après la disparition de l'unique boulangerie début 2018, et en l'absence d'initiative privée, la commune a décidé de porter un projet de construction d'un bâtiment neuf destiné à accueillir une boulangerie-pâtisserie-snacking.

Afin de donner les meilleures chances de réussite à ce commerce, la municipalité a mené en parallèle, la recherche d'un candidat boulanger, afin de pouvoir l'associer le plus en amont possible au projet.

L'enjeu pour la commune est double : créer un commerce de proximité adapté aux besoins des habitants de Saint Sauveur et permettre au boulanger de vivre de ce commerce.

Un emplacement stratégique et central

Le terrain retenu, situé entre le cœur de bourg et la ZA de Plaisance est bien visible et facilement accessible.

Le futur commerce sera donc implanté en bordure d'une voie passagère et à proximité de la Zone d'Activités de Plaisance, qui représente un potentiel important.

Une étude de la CCI a d'ailleurs confirmé la viabilité économique du projet.

Au croisement d'un maillage piétonnier étoffé

Le maillage piétonnier existant sur l'ensemble du bourg, qui relie les différents pôles de vie et quartiers de la commune,



permettra aux salvatoriens et salvatoriennes d'accéder facilement au commerce à pied ou à vélo.

Un espace de convivialité et de rencontre

Soucieuse de revitaliser son centre bourg et de créer un lieu vivant, la municipalité souhaite que ce bâtiment corresponde aux modes de vie actuels des habitants : il sera donc doté d'un espace snacking pour une pause gourmande, mais aussi d'un drive pour les plus pressés.

En outre, afin de privilégier produits locaux et circuits courts, un espace extérieur permettra d'accueillir ponctuellement des commerçants locaux (maraîcher, ostréiculteur, ...). Ce commerce de proximité contribuera,

ainsi, avec les autres projets communaux à faire de la commune de Saint Sauveur des Landes, un véritable lieu de vie et de lien social.

Un bâtiment haute Performance

Pour ce nouveau projet, et dans la continuité de sa politique en faveur de la performance énergétique, la municipalité a candidaté à l'Appel à Projet « bâtiment performant 2020 » de l'ADEME et de la région Bretagne.

Quelques dates repères :

- **Juin 2020** : choix de l'architecte : TRICOT ARCHITECTURE (Louvigné du désert)
- **Décembre 2020** : choix du candidat boulanger : M Samuel Nourry
- 1er semestre 2021 : fin des études, dépôt du permis de construire, consultation des entreprises et signatures des marchés
- **Septembre 2021** : début de travaux
- **Printemps 2022** : ouverture du commerce !



Délibérations et informations du Conseil Municipal 2020

Septembre 2020

► Salle des sports :

- Après 2 années de réflexion et de validation, les travaux de réhabilitation de la salle des sports sont achevés. L'inauguration était programmée le 10 octobre 2020, mais elle a été reportée à une date ultérieure, qu'il n'est pas facile de valider en raison du contexte sanitaire que l'on subit depuis mars 2020.

► Sécurité :

- Une aide de 3520 € en provenance des recettes des amendes de police, a été attribuée pour la sécurisation du secteur rue des Estuaires, Richerais et résidence des Chênes.
- Les différents délégués désignés par Fougères Agglomération vous sont présentés dans ce bulletin, ainsi que les délégations municipales et de l'intercommunalité.
- Le projet du terrain du lotissement des jardins du Fournil, comprenait la réalisation de 4 logements qui sont en cours de construction. La cession à Fougères Habitat des terrains viabilisés avait été fixée à 26 000 HT, soit 28600 TTC. Accord confirmé par la réalisation et la signature de l'acte notarié.

Octobre 2020

- Validation de démolition des 2 maisons du 23 et 25 rue du Coglais avec des contraintes de circulation pendant la réalisation. Entreprise retenue FTPB de St Pierre la cour pour un montant de 31 052.40 € TTC.
- Attribution à la commune par Fougères Agglomération de la dotation Solidarité Communautaire d'un montant de 8 175 €.
- Attribution à la commune par Fougères Agglomération du Fond de Développement des communes d'un montant de 20 788 €.
- Délégué CLET au Sein de Fougères Agglomération (commission locale chargée d'évaluer les transferts...) Titulaire : Jean-Pierre HARDY et suppléante : Joëlle LEDUC ;
- Délégué SPL Tourisme au sein de Fougères Agglomération : Françoise BY

Décembre 2020

- Prorogation du dépôt SOTRAV de Champ Lion avant de valider un aménagement adapté au site.
- Projet éolien en bordure de l'A84 avec présentation à Fougères Agglomération le 9 décembre 2020.
- Candidature de M. Samuel NOURRY, retenue pour le projet de création d'une boulangerie - pâtisserie dont l'esquisse a été validée.
- Report de plusieurs projets et décisions suite au confinement.
- Validation des tarifs de location des salles et services reconduits en 2021.
- Validation définitive du permis d'aménager du Prieuré III, comprenant 4 lots libres et 4 logements locatifs. Une information sera adressée aux résidents du lotissement.
- Rapport annuel 2019 du Syndicat des Eaux du Coglais.
- Opposition au transfert automatique de la compétence en matière du Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la communauté d'agglomération.
- Etude en cours du dossier de Liaison St Sauveur – Romagné.
- Délibération unanime pour réitérer la demande d'obtention d'une ligne de bus, sans attendre l'aboutissement du pôle d'échange multimodal de Romagné. Une nouvelle délibération a été votée pour élargir le réseau de transport urbains avec mise en place à compter de septembre 2021.

COUPON REPONSE : UNE SALLE = UN NOM

La municipalité a décidé de personnaliser ses bâtiments afin de les différencier. A vous d'imaginer, de nous proposer un nom pour nos deux salles. Soyez créatif et laissez faire votre imagination, le choix du nom sera officialisé au 1^{er} semestre 2021.



Salle des Sports :

Connotation sportive



Salle des Fêtes :

Connotation culturelle

Vous pouvez déposer votre coupon-réponse à la Mairie ou nous transmettre vos propositions par courriel à communesaintsauveur@wanadoo.fr

Remise argent de poche 2020

Malgré le contexte lié à la crise sanitaire, et avec l'accord de la Préfecture, l'opération « argent de poche » a pu se dérouler dans de bonnes conditions. Cette action a permis à 10 jeunes salvatoriens de 16 à 18 ans, ayant subi le confinement et l'absence de vie sociale extérieure de pouvoir s'impliquer au sein de la commune en réalisant des micro-chantiers, encadrés par les agents communaux. Ils se sont investis dans l'entretien des espaces verts ; le désherbage manuel des parterres et du cimetière ; le ramassage de la tonte et des tailles de haie. Leur argent de poche leur a été remis le samedi 12 septembre par M^{me} Françoise BY (déléguee aux affaires sociales, enfance et jeunesse) et M. Christophe DERoyer (délégué à la vie Associative, animation, sports et loisirs).



Forum des Associations du samedi 5 septembre 2020



Le forum des Associations s'est déroulé le samedi 5 septembre 2020, dans la salle des fêtes de St Sauveur des Landes en partenariat avec la commune de Romagné. Toutes les mesures sanitaires ont été mises en place pour que les gestes barrières et la distanciation soient appliqués, un circuit matérialisé permettait de voir toutes les associations sans avoir à faire demi-tour. Toutes les associations ont été satisfaites du bon déroulement de cette manifestation avec la participation de nombreux visiteurs.

Une belle édition avec plus de 250 personnes présentes et 14 associations. Rendez-vous l'année prochaine à Romagné



Comme les années précédentes, les 3 communes de St Sauveur des Landes, Romagné et St Hilaire des Landes ont décidé malgré cette crise sanitaire d'unir leurs efforts. Différentes initiatives avaient été mises en place dans les 3 communes pour permettre de participer :

- soit en déposant vos piles usagées dans l'une des 3 communes participantes
- soit en déposant votre don dans les urnes chez nos commerçants
- soit en déposant un e-don sur la page prévue à cet effet :

<https://soutenir.afm-telethon.fr/35>



De plus Les élèves de CE2 de l'Ecole Frédéric OZANAM ont déposé la somme de 355 € dans la cagnotte 2020 en participant à la course du muscle. Bravo à eux pour ce challenge réussi à 100%.

Grâce à vous, les 3 communes ont pu récolter la somme de 1 835 €.

Résidence Les jardins du fournil - Lotissement communal

reste 3 lots

libre constructeur

79 € TTC le m²

Situation du lotissement :

Face à l'école primaire

Entre la rue du Coglais et la RD 105

À 2 minutes de l'échangeur A 84

↳ Viabilisation comprenant tous les réseaux y compris le gaz naturel

↳ Aménagement d'espaces verts dans un cadre paysager

Renseignements complémentaires :

Mairie de St Sauveur des Landes

☎ : 02.99.98.81.35

Vente : Maître BLOUËT, Notaire à Fougères

☎ : 02.99.99.20.34



UN NOUVEAU LOTISSEMENT COMMUNAL : le PRIEURÉ III

La Résidence des Jardins du Fournil à peine achevée, la commune poursuit sa politique de développement de l'habitat par une nouvelle opération : le **lotissement du PRIEURÉ III**.

Soucieuse de satisfaire la demande de logements sur Saint Sauveur des Landes et de poursuivre un développement maîtrisé, la municipalité lance une opération de huit nouvelles habitations pavillonnaires.

Une opération assurant la mixité sociale

Cette opération assurera la mixité sociale, puisqu'elle sera composée de :

► **4 lots en vente libre**

► **4 logements locatifs sociaux**

(Bailleur social : Fougères Habitat)

Une opération volontairement limitée

Afin de ne pas générer un flux de voitures impactant pour la résidence du Prieuré, cette opération est volontairement limitée à 8 logements.

Pour préserver un cadre de vie agréable, les lots en vente libre seront d'une surface confortable (de 544 à 699 m²), et un vaste espace vert assurera le lien avec le Parc du Douet et la Rabine.

Ce nouveau projet a été présenté aux résidents du Prieuré le samedi 10 octobre 2020 à la salle de fêtes.

Une commercialisation prévue après l'été 2021 !

► Fin des études, dépôt du permis d'aménager : déc. 2020

► Consultation des entreprises de travaux et signature des marchés : 1er trim. 2021

► Début des travaux de viabilisation : 2^{ème} trim. 2021



Journée Citoyenne du mercredi 21 octobre



Pour la deuxième année consécutive, les habitants ont été invités à participer à une journée citoyenne le mercredi 21 octobre 2020. Et c'est sous la houlette de Pierrick Hamard, adjoint aux espaces verts, que bénévoles et agents communaux ont sorti binettes et râteaux pour nettoyer et désherber manuellement le cimetière. Un grand Merci aux personnes qui ont donné de leur temps.



Avant



Après

Tri des déchets compostables et non compostables au cimetière

Afin de respecter l'environnement et le travail des agents, la commune a mis en place 3 conteneurs à l'entrée du cimetière, permettant ainsi de faire le tri.

1 conteneur pour les déchets non compostables (Fleurs artificielles, pots, cache-pots, vases en plastique, mousse, ruban ...)

1 conteneur pour les déchets compostables (terre des pots, fleurs naturelles fanées, plante fanée, feuilles...)

1 conteneur pour les gravats (plaques, vases, pots cassés, vases en métal...)

Vous remerciant par avance de votre participation.



Camille BERTHELOT, championne de judo



Si pour vous : Osae-komi, toketa, sono-mama , yoshi, hikiwake ou Waza-ari-awazate-ippon ne sont pas un vocabulaire quotidien, ce sont des termes fréquemment utilisés par Camille BERTHELOT qui pratique le judo de façon passionnée.

La jeune salvatorienne de 13 ans pratique le judo au sein du Dojo Club de Romagné. Sous la houlette de Laurent BOUCAULT, son professeur, Camille a acquis de l'expérience tout au long de ses 6 années de pratique et a déjà décroché sa ceinture violette !

En mars 2019, elle a pu mettre en pratique les conseils de son professeur et a décroché le titre de Championne d'Ille-et-Vilaine dans la catégorie Benjamine 2ème année. Une belle performance qu'elle a doublé, quelques mois plus tard, avec les titres de Championnes d'Ille-et-Vilaine et de Bretagne par équipe !

Des résultats encourageants qui la feront décrocher, en mars 2020, la 3ème place du Championnat d'Ille-et-Vilaine en minimales 1ère année face à des athlètes plus âgées qu'elle !

Malheureusement, le confinement du printemps a stoppé son élan ! Malgré une reprise en septembre, elle suit désormais les cours de judo en visio-conférence mais cela n'a pas la même saveur. Camille, qui aime le contact et l'adrénaline de la discipline, « faut que ça rentre dedans » comme elle le dit, a hâte de retrouver les tatamis en 2021.

Promue en catégorie cadette pour les 3 prochaines années, elle souhaite reprendre l'entraînement pour se défouler dans un premier temps et aborder sereinement les compétitions qui se profilent : championnat d'Ille-et-Vilaine, championnat de Bretagne et Championnat de France !

Yann LE DORZE et Gérald HANRY : 2 fous !!

Un voyage à la Réunion se prépare souvent à l'avance, et il est difficile d'envisager ce voyage sans quelques randonnées. Cette fois-ci, Yann (45 ans) et Gérald (46 ans) deux Salvatoriens originaires du même village à côté de Pontivy, chacun marié et papa de 2 enfants, ont eu une préparation bien particulière.

En effet, leur objectif était de participer à une célèbre course, « le graal » des trailers : LA DIAGONALE DES FOUS, en Octobre 2019. Comme son nom l'indique, on pourrait croire qu'ils ont perdu la tête car, qui partirait pour courir 165 Kms et avaler 10 000 mètres de dénivelé positif, en passant d'une température de 28° à -1°?? Avouons-le, c'est un peu fou !

Eh bien non ! ils vous expliquent qu'avec une bonne préparation, 2500 kms de réalisé une fois la décision prise de partir, un programme très spécifique durant les 3 derniers mois et le tour est joué !!! On plaisante bien sûr... Si tout le monde a le droit de participer, il faut quand même valider sa participation en multipliant des Trails déjà de très haut niveau (Ex : la course des Templiers à côté de Millau).

Cette fois-ci, il fallait changer de moyen de transport, pour s'y rendre, le camping-car restera au garage. L'avion s'avérerait nécessaire. Et à 22H, les voilà tous les 2 au départ d'une course où ils réussiront à faire les 10 premiers kms ensemble.



Il est important dans ce genre de course de trouver son rythme et rester dans le timing de son objectif personnel.

Yann vivra une course quasi parfaite. Son expérience, sa préparation et sa condition physique du moment lui permettent d'avalier les pentes, de dévaler les descentes dans un temps exceptionnel. En effet, il mettra 36h pour finir cette épreuve. Imaginez-vous qu'il prendra le temps d'aller faire une sieste de 30 minutes au bout de 30h de course pour s'assurer de boucler les 42 derniers kilomètres (un marathon) en 6 heures.

Pour Gérald, après une 1^{ère} partie de course où tout se passait bien, il sentit au petit matin de la 1^{ère} nuit que ses jambes ne tournaient pas comme prévu... le fameux coup de fringale. Mais impossible d'abandonner, la charge de travail qu'il s'est infligé pendant les longs mois de préparation, lui ont permis d'avoir un très gros mental. Alors il gère son effort, il serre les dents et clôture sa course en 42h, quand même !!! Il aura la chance de terminer les derniers kilomètres avec son fils Clément et d'entrer dans un stade où les Réunionnais ont l'habitude de fêter leurs Champions !!!

Ce défi est une expérience pour toute leur famille, qui sera venue les encourager et avec qui ils récupéreront les jours suivants en profitant des magnifiques plages de sables fins qu'offre l'île Intense.

Alors Salvatoriens, Salvatoriennes quand vous croiserez ces 2 Champions sur nos routes ou nos chemins de campagne, n'hésitez pas à partager un moment avec eux.... Si vous arrivez à les suivre !

Rencontre avec Jean-Claude DABIRE



Rencontre avec Jean-Claude DABIRE, curé de la Paroisse Sainte Anne du Couesnon regroupant les communes de Billé, Combourtillé, Vendel, La Chapelle Saint Aubert, Saint Georges de Chesné, Romagné, Saint Sauveur des Landes et Saint Hilaire des Landes)

Né en 1949 à Danon au BURKINA FASO, le Père DABIRE, 3^{ème} enfant d'une fratrie de 8, a effectué son début de scolarité à l'école privé catholique créée par les missionnaires. Une école où les niveaux du CP au CM2 étaient proposés. Chanceux, le Père DABIRE n'avait seulement que 4,5 kilomètres à parcourir pour se rendre à l'école quand certains en avaient 45 ! Pour les recevoir, un internat avait été créé et les parents venaient leur rendre visite le dimanche ou seulement aux vacances scolaires ! Il se

souvent aussi que chaque journée d'école commençait par une séance de gymnastique avec les enseignants en tenue et le tout rythmé au son du sifflet !

A la fin du cycle primaire, le Père Jean-Claude DABIRE, âgé d'une dizaine d'années intègre le Petit Séminaire, l'équivalent en France du collège-lycée. Un véritable dépaysement pour lui ! Désormais 200 kilomètres le sépare de sa famille et il est seulement à quelques kilomètres de Bobo-Dioulasso, la capitale économique où gravitent plus de 500 000 habitants ! Là-bas, il apprend à nager, planter des arbres et découvre de nombreux sports comme le foot, le basket-ball, le hand-ball... Cet apprentissage se voit couronner chaque année par de nombreuses compétitions et Olympiades avec les autres établissements de la ville.

Quelques années plus tard, il rejoint le Grand Séminaire, école spécifique à la théologie avant d'obtenir sa première nomination dans le diocèse de DIEBOUGOU (au sud-ouest du pays) dans la paroisse de KAMPTI avec un objectif :

évangéliser l'Afrique subsaharienne depuis le Tchad, le Niger, le Mali, l'Algérie et la Haute Volta à l'époque.

En 2015, il pose ses valises à Paris à la Paroisse Saint Sulpice dans le 6^{ème} arrondissement où il a un rôle de prêtre «Fidédouloum » pour une durée de 3 ans en accord avec deux évêques dont Monseigneur D'Ornellas, évêque et archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo. En 2018, lors du renouvellement de sa mission, le Père DABIRE pensant que la densité de prêtres à Paris était largement suffisante juge plus opportun de proposer ses services pour aider les diocèses les plus fragiles. Après une rencontre avec Monseigneur d'Ornellas, une première nomination en 2018 à Chateaubourg lui est signifiée auprès d'un autre prêtre burkinais avant son arrivée à Saint Sauveur des Landes le 1^{er} septembre 2019.

Que de chemin parcouru par le Père DABIRE, du Burkina Faso jusqu'à notre commune, lui qui fêtera sa 44^{ème} année de sacerdoce !

ECOLE OZANAM

Le regroupement pédagogique intercommunal L'année scolaire se poursuit malgré la situation sanitaire complexe. Le protocole sanitaire mis en place permet de protéger le personnel, les élèves et leur famille. Nous continuons donc nos apprentissages dans la bonne humeur !

Malgré les contraintes et la déception de ne pas pouvoir organiser nos événements habituels, des activités et des projets se sont quand même vécus dans les classes :



► Nous avons organisé au début d'année notre parrainage entre les élèves de maternelle et ceux de CM. Les élèves ont pu vivre ensemble un temps d'activités sportives dans la nouvelle salle de sport.

► Tout au long de l'année scolaire les élèves de Cm1 de la classe de Cécile Lesage vont travailler sur le thème de la mythologie. Au programme : découverte des mythes, des Dieux, rallyes lectures, littérature, arts visuels, cluedo, escape game, énigmes...

► Le 1^{er} octobre, les élèves de CM1-CM2 ont eu l'occasion d'être sensibilisés à la sécurité routière. Ils ont travaillé sur le code de la route et ont passé leur permis vélo. Pour cela, deux gendarmes sont venus les évaluer dans la salle des fêtes, où ils avaient installé un parcours avec des panneaux de signalisation. Les élèves ont dû répondre à un questionnaire sur le code de la route avant de réaliser le parcours à vélo. A l'issue de ces deux épreuves, tout le monde a eu son permis !



► Le vendredi 13 novembre, Agnès Dommargue, autrice littérature jeunesse est venue à l'école rencontrer les enfants de la classe de Ce2 de Myriam Chenard dans le cadre du salon du livre de Fougères. Elle a beaucoup apprécié les différentes productions affichées à la fenêtre de la classe. Ce fut une belle et riche rencontre ! Tandis que les élèves de Cm1 ont pu échanger par visio avec Sophie Rigal-Goulard, autrice des livres "10 jours sans écran", "30 jours sans déchets", "quatre sœurs à Londres", "quatre sœurs en scène"...



Elle a annoncé qu'un nouveau livre des défis vient de sortir. Il s'appelle "12 jours sans parents" !!! Et un nouveau "quatre sœurs" sortira en février 2021.

Pour finir, elle a lu le début de son premier roman : "Mon père est un gangster" et l'a même envoyé à l'école dédié pour que les élèves puissent connaître la fin.

Un bon moment de partage !

► Les primaires de l'école se sont aussi intéressés à la course du Vendée Globe en suivant les aventures et parfois les péripéties de skippers comme Fabrice Amédéo, Samatha Davies ou Alex Thomson.

► Les élèves de Ce2 ont rencontré M. Christophe Deroyer, 2^{ème} adjoint afin de lui remettre l'ensemble des chèques récoltés pour la course du muscle dans le cadre du Téléthon.



Les enfants en ont profité pour lui poser quelques questions relatives à sa fonction, à la vie de la commune, aux décisions récentes prises par la municipalité, au rôle de la municipalité, ceci dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique. Cet échange a été très riche en question. Merci à M. Deroyer d'avoir donné de son temps pour notre classe.



► En classe de TPS-PS et de MS-GS, les élèves ont préparé la venue tant attendue du Père Noël : décorations, bricolages et chants de Noël étaient au programme.



► Les élèves ont pu profiter de la nouvelle salle de sport pour faire un cycle basket et un cycle badminton.



Le cycle badminton a été mené par Laurent Cousin, un jeune stagiaire mis à la disposition de l'école par le club de football St Sauveur/St Hilaire.



► Depuis septembre, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont musique avec Maureen Van Delft, intervenante du conservatoire de Fougères. L'objectif est de finaliser le projet commencé l'année dernière : « mettre en musique un conte fantastique : Alice au Pays des Merveilles ».



► Si vous désirez avoir des informations sur l'école Frédéric Ozanam afin d'inscrire votre enfant, vous pouvez contacter Mr Bufférand, le chef d'établissement au 02.99.98.80.49.

APEL

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Accueillir de nouveaux parents, être à l'écoute, accompagner les familles et le corps enseignant, organiser des événements sont autant de missions de l'APEL. Un des principaux objectifs de l'APEL est d'aider les familles à faire baisser les coûts des différentes sorties scolaires et projets éducatifs. Pour cela, plusieurs manifestations ont été mises en place : vente de brioches, spectacle de Noël avec tombola et vente de dvd, organisation de la visite du père Noël dans les classes avec distribution de cadeaux et vente de photos avec le père Noël. L'APEL organise aussi des moments de convivialité en proposant de se réunir autour d'un café lors de la rentrée scolaire, lors de la soirée cinéma de plein air (organisée en association avec l'OGEC), et habituellement le pot de fin d'année. C'est grâce à l'investissement de parents bénévoles et à votre participation que nos manifestations sont



une réussite. Pour cette année inédite, nous tenions à remercier l'ensemble du corps enseignant, le personnel de l'école, les OGEC et toute personne ayant contribué à la poursuite de l'enseignement pendant la période de confinement, et la mise en sécurité des locaux pour le retour des enfants à l'école.

Félicitations aux familles pour leur investissement pendant cette période très particulière. Pour tout renseignement ou si vous souhaitez intégrer notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter !

Les présidentes :

Mme LE COURTOIS et Mme LESCOET
apel.rpideslandes@outlook.com

ESPACE de VIE SOCIALE

La CSF, confédération syndicale des familles, vous informe de ses activités.

*Le fonctionnement de certains ateliers a été annulé...
Nous espérons reprendre toutes nos activités prochainement !*

Espace jeux « O'Calinou »

Ouverture tous les mardis et vendredis matins de 9h30 à 11h15 pendant la période scolaire.

Les bébés et enfants sont accompagnés de leurs parents ou assistante maternelle. Une animatrice est présente aux séances.

Nous avons fermé pendant 3 semaines en raison de la pandémie et depuis le 24 novembre, nos matinées sont ouvertes. Ce redémarrage est une belle bouffée d'air dans la vie quotidienne !



Secteur Ados

Depuis la rentrée une seule soirée a eu lieu pour les ados, nous espérons pouvoir les renouveler rapidement.

Des activités seront prévues pour février et avril ; le camp de l'été est en cours de préparation. Nous souhaitons à tous nos ados et leurs familles de belles fêtes et sommes impatients de vous retrouver.



Aide à la parentalité.

Rencontre/échange entre parents sur leur rôle, leur responsabilité éducative. En mars, Rocio Pardo, psychologue, est venue échanger avec des jeunes parents sur les questions éducatives de leurs enfants.

Un deuxième groupe continue de se retrouver autour de la communication bienveillante.



Baby sitting

L'association vous met en relation avec des jeunes de 16 ans et plus, pour garder vos enfants en soirée, après-midi, anniversaire et mariage....

Contact : O.Belloir 06 63 64 46 50 ou K. Goudal 06 50 70 27 61

Accueil de Loisirs

L'ALSH fonctionne tous les mercredis et vacances scolaires.

Pendant les vacances d'automne, nous avons créé autour de la nature, avec nos récoltes sans oublier un petit tour au parc !!!



Camille animatrice au cirque BING BANG CIRCUS est venue à Saint Sauveur nous faire découvrir l'équilibre. Nous nous sommes essayés



au fil, au rouleau américain et à la boule d'équilibre. Nous avons demandé à Camille de revenir en 2021.

Le mois de décembre est le mois de préparation de décors de Noël : couronne, sapin, boules.... Pleins d'idées !!!

Multi sports :

L'activité fonctionne le mardi soir sur deux créneaux de 16h30 à 18h15 pour les enfants de 5 à 10 ans encadrés par Miguel, animateur sportif du Conseil général.

Nous avons eu la joie de retrouver la nouvelle salle des sports et de retrouver nos différentes activités pendant quelques semaines.



Partage Echange Loisirs Créatifs



Cette activité est proposée à des adultes qui veulent échanger, partager leurs savoir-faire dans une ambiance conviviale tous les jeudis de 20h00 à 22h00. Si certaines personnes souhaitent un atelier en après-midi, ne pas hésiter à contacter l'association.



Atelier « café-anglais »



Un nouveau groupe a repris l'atelier conversation anglaise en octobre pendant 3 semaines. Il reste quelques places pour la prochaine reprise.

L'atelier est animé par Réjane GAUMERAI dans une ambiance conviviale.

Atelier Pastel

L'atelier fonctionne tous les 15 jours le mardi soir. Il est animé par Françoise BY.

Vous pouvez toujours venir assister à une séance dès sa prochaine reprise.

Pour toutes informations : tél 06 86 20 61 72

Nouveauté : Ateliers conviviaux « Atelier bijou en pâte fimo »

Animé par « Les jolijoubis »

Mardi 12 janvier 2021 à 20h00

Samedi 16 janvier 2021 à 10h00

Tarif 10 € : 8 personnes/atelier

Inscription obligatoire et mise en place suivant le protocole sanitaire autorisé.

Atelier informatique

Vous êtes intéressés pour découvrir les bases, le maniement d'un ordinateur, la navigation sur internet.....N'hésitez pas à nous contacter !



Deux permanences (en période scolaire) : Mardi de 13h00 à 16h00, jeudi de 14h00 à 17h00. Possibilité d'un rendez-vous.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des secteurs CSF,

Contacter : M-Claude CUISSET, Coordinatrice de l'association - Amélie DESVAGES, directrice de l'ALSH.

14 rue de St Hilaire. Tél : 09 54 33 65 83 ou csf.stsauveur@free.fr

Une adhésion annuelle de 25,00 € est demandée par famille pour bénéficier de l'ensemble des secteurs (Sauf pour le baby sitting et les conférences).

RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS



Le Rip' Am'Stram'Gram a ouvert ses portes à St Sauveur des Landes le 21 novembre 2019. Des ateliers d'éveil sont proposés, hors vacances scolaires, tous les jeudis matin de 9h30 à 11h30 à l'espace accueil enfance, 14 rue St Hilaire. Tous les enfants (avant la scolarisation) accompagnés des parents, grands parents, assistantes maternelles, garde d'enfants à domicile de Saint Sauveur des Landes peuvent y participer gratuitement. Durant ces matinées, l'animatrice propose des temps d'activités, de découvertes, de lectures, chansons... Toutes les précautions sanitaires sont prises, pour l'instant les groupes sont réduits à 10 enfants.



Vous pouvez vous inscrire par téléphone ou par mail. Des ateliers gérés par la Csf ont également lieu le mardi et vendredi matin aux mêmes horaires.

Le Ripame vous accueille aussi de 13h30 à 17h30 lors de permanences physiques et téléphoniques. Si vous êtes parents ou futurs parents, un accompagnement peut être effectué pour la recherche d'un mode d'accueil, pour toutes les démarches liées au contrat de travail, prestations Caf, déclaration Pajemploi, accompagnement à la parentalité... Si vous êtes assistant maternel agréé, salarié de garde à domicile ou en devenir le Ripame vous in-forme sur le statut de « salarié employeur particulier » et vous accompagne dans votre métier: écoute confidentielle, temps d'échanges et de pratiques, formations...



**Contacts: Morgane LE BOZEC,
animatrice du Ripame 06/45/10/23/02
ripame@lecousse.fr
espace accueil enfance,
14 rue St Hilaire 35133 St Sauveur des Landes**



FC des Landes, Le Foot au rythme du COVID...

Après une fin de saison 2019-2020 tronquée par le COVID, le Football Club des Landes a repris la saison fin Aout, près 110 licenciés défendent chaque week-end les couleurs et les valeurs du club cette saison ; 1 équipe Vétérans, 2 Seniors, 1 Féminines, 2 U11, 2 U8-9, 1 U6-7. En entente avec Romagné et Lécousse 1 équipe U17, 1 U14-U15 et 4 U12-13.

Une année bien compliquée !

En 2020, le club a dû annuler au dernier

moment son repas mi-mars ; le tournoi n'a pu avoir lieu entraînant la perte des recettes exceptionnelles du club. « **Plus de 3000 € de pertes sèches** » déplorent les membres du bureau, « **mais aussi toute l'animation qui va autour, les rassemblements, la convivialité, la vie du club en fait...** ».

En effet les compétitions n'avaient pu reprendre au printemps et les licenciés ont été coupés du club pendant près de 6 mois. L'équipe fanion a été reléguée en

D2, et l'équipe Senior B n'a pu fêter son accession en D3.

Malgré ce contexte, le club n'a pas baissé les bras, et des nouveautés sont apparues à la reprise de la saison. Une équipe féminine a ainsi été lancée à la reprise pour une pratique le dimanche matin en foot à 7 sur demi terrain ; 11 joueuses ont rejoint le club, principalement « **des compagnes de Seniors, des habitantes de la commune qui ont fait venir des amies** » se félicite le président,



Debout de gauche à droite Laurianne, Yolina, Lucille, Emilie, Manuella, Noemie ; En bas Noémie, Mégane, Mihimana, Sabrina. Absentes Céline, Audrey, Sylvie

Le club accueille également un jeune animateur sportif de 20 ans Laurent Cousin en alternance à l'IRSS de Rennes en formation Brevet Professionnel JEPS Activité pour Tous. Laurent accompagne les différentes équipes à l'entraînement.

Le club prévoit son repas annuel le 20 Mars, il s'agira de parts à emporter, compte tenu du contexte sanitaire actuel. Nous espérons que les habitants de la commune et les joueurs se mobiliseront. Le traditionnel tournoi U11-U13 et Senior en semi nocturne est envisagé le 12 Juin 2021 (ou le 26 Juin en fonction des plannings de reprise).

Nous espérons revoir beaucoup de personnes autour des terrains chaque week-end en 2021, le club est également preneur de bénévoles pour arbitrer. A noter que les matchs des Seniors à domicile ont lieu le Vendredi soir ou le Samedi soir en fin d'après-midi.

Contact: Brard Stéphane 06 24 37 71 42 steph143550@hotmail.fr.

L'entraînement est assuré par l'Animateur sportif le Mercredi soir.

Le club recherche encore quelques joueuses, et un ou deux dirigeants.

« **Nous avons également souhaité lancer une équipe de Futsal avec la rénovation de la salle de Saint Sauveur, mais des soucis de créneau le jeudi soir et le COVID auront eu raison de nous pour cette année, même si le projet reste d'actualité car l'équipe était presque lancée** », le club va continuer à travailler le sujet dans les mois à venir.

Les bénévoles restent mobilisés :

Le début de saison a été rythmé par les protocoles sanitaire à mettre en place, au fil des semaines. Le club a la chance d'accueillir de nouveaux bénévoles en U6-7 avec Alexandre Fleury et Loïc Beauvallet, en U8-9 avec David Huard, et en U10-11 avec Samuel Louveau et Logan Carnet.



Début de saison des U6-7.

Club de l'amitié

La feuille de l'automne...

Après un printemps ensoleillé mais confiné, l'été n'a pas tenu ses promesses et l'automne a, certains jours, des allures d'hiver précoce. Les feuilles volent au vent et celle-ci a atterri chez vous, pour tenter de conserver le lien avec votre club, malgré la crise sanitaire.

Ce sont les plus fragilisés d'entre nous qui en subissent les plus lourdes conséquences. Certains d'entre vous ont le sentiment d'être abandonnés, livrés à leur solitude et nous ne pouvons que déplorer un état de fait contre lequel nous n'avons aucun pouvoir. Les consignes sont données pour le bien de tous, physiquement oui, mais moralement, la

charge est lourde à porter.

Nos activités ne pourront certainement pas reprendre avant plusieurs mois, car la situation évolue tous les jours et nul ne sait de quoi demain sera fait. Bien sûr nous envisageons de reporter l'assemblée générale à une date ultérieure afin qu'elle puisse avoir lieu dans de bonnes conditions de sécurité et de convivialité.

Le bal de février nous semble aussi bien compromis, mais nous gardons espoir de pouvoir reprendre nos activités dans le courant de l'année et peut-être pourrons nous organiser une sortie en mai ou juin ? N'hésitez pas à renouveler votre adhésion

pour l'année 2021. Le club prend à sa charge la cotisation afin que chacun puisse bénéficier de l'assurance dès la reprise de nos activités. Toutefois la somme de 1 euro symbolique vous sera demandée car nous ne pouvons légalement assurer la gratuité totale des inscriptions. Nous en reparlerons lors de notre prochaine assemblée générale.

Nous restons toujours à votre disposition pour répondre à vos questions, dans la mesure de nos possibilités. N'hésitez pas à prendre contact avec votre responsable de secteur en cas de besoin.

Bien amicalement la présidente
Françoise BY

U-N-C Saint Sauveur des Landes



Cette année 2020 restera marquée par l'absence d'évènements que nous n'avons pu célébrer à cause de cette pandémie qui existe encore à ce jour ;

Nos dates anniversaires (8 mai et 11 novembre) n'ont pu être célébrées que par un public restreint (Maire, Président, porte-drapeaux).

Le traditionnel repas suivant la cérémonie du 11 novembre étant bien sûr annulé. Cette année ayant été marquée par la disparition de 3 membres actifs de notre association : Tout d'abord M. Louis DERoyer soldat de

France, M^{me} Gisèle GUERINEL, veuve de notre camarade Jean, ancien combattant et M^{me} Armandine DELATOUCHE, veuve de notre camarade Jean-Louis ancien combattant ; à leurs familles, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Nous souhaitons nous réunir pour notre assemblée générale le plus tôt possible pour retrouver notre ambiance conviviale où il vous sera demandé de valider les nouveaux statuts nationaux de l'U.N.C.

PS : la date de notre A.G vous sera communiqué ultérieurement. Dans l'attente de se rencontrer, meilleurs vœux à Toutes et à Tous pour cette nouvelle année.

Le Président, M. LEDUC

Médiathèque de Saint Sauveur des Landes

Malgré les 2 fermetures dues aux confinements, la médiathèque de Saint sauveur des Landes a réouvert aux horaires habituels le mardi 1er décembre 2020.

L'équipe de bénévoles composé de 6 personnes en ce moment, assure les permanences malgré un protocole strict : port du masque, mise en quarantaine des retours des documents pendant 3 jours, nettoyage des surfaces et points de contact, aération du local.

Les accueils de groupes ne sont pas autorisés : plus d'accueils petite enfance, plus d'animation "conversation en espagnol".



Les accueils de classe par contre ont repris. Les élèves de l'école primaire Ozanam sont venus en décembre voir l'exposition prêtée par la Galerie Albert Bourgeois des œuvres de Jacques Villeglé et François Poivret (voir photo).

Jusqu'au 10 février 2021, la médiathèque de Saint sauveur des Landes reçoit une exposition prêtée par la Médiathèque départementale d'Ille et Vilaine intitulée "Trop de déchets dans nos poubelles" pour sensibiliser à la gestion des déchets dans notre quotidien.

Des animations autour de ce thème seront proposées.

L'abonnement à la médiathèque est gratuit pour tous, pour emprunter des livres, des jeux de société, des livres-CD, des revues, des DVD pour un mois maximum.

Horaires d'ouverture :

mardi : 16h00-18h30

mercredi : 16h00-18h30

samedi : 10h30-12h30

Séverine BIGOT

Bibliothécaire de Fougères Agglomération

Médiathèques de Laignelet, Lécousse et St-Sauveur-des-Landes



A Saint Sauveur-des-Landes, je pense #local



- **Actif coiffure**
Coiffeuse à domicile
- **Amand Boivent conseil et stratégie d'entreprise**
Conseiller en gestion des affaires
- **Barbe & Fouquet**
Cloisons sèches et carrelages
- **Beaudouin Polyster**
Fabrication et réparation pièces polyester
- **Berthelot construction**
Maçonnerie
- **Brasserie de la Boyère**
Brasseur
- **Brault Louis**
Négoce de bestiaux
- **Carnet Plomberie Chauffage**
Plombier
- **Celtic Multi Services**
Electricité
- **Clin d'œil Services**
Aménagement et entretien espaces verts
- **CUMA de la Minette**
Coopérative d'utilisation de matériel agricole
- **FERRON PEINTURES**
Peintres
- **Garage BOUVIER**
Réparation automobiles
- **MALLE Bruno**
Fabrication et bijoux fantaisie
- **Marleyne Photography**
Photographe
- **Petit Jean-Paul**
Marbrerie funéraire et décoration
- **Sandrine Coiffure**
Coiffeuse à domicile
- **TARDIF BELLOIR**
Peintres-décorateurs

*Si vous êtes artisan sur la commune et que vous n'apparaîsez pas dans cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat pour une parution ultérieure.

A Saint Sauveur-des-Landes, je pense #local



Sophie, coiffeuse,
"Harmonie coiffure"
et Aline



Stéphanie & Sébastien,
restaurateurs,
"Le Relais des Landes"
et leur équipe



#Soutenonsnoscommerçants

Urbanisme :

- ▶ 15 Permis de construire
- ▶ 16 Déclarations préalables de travaux
- ▶ 25 CUa (certificat d'urbanisme informatif)
- ▶ 7 CUb (certificat d'urbanisme opérationnel)
- ▶ 5 AT (Autorisations de Travaux soumis aux commissions sécurité et accessibilité)

Etat civil 2020 :

- ▶ 16 naissances
11 filles et 5 garçons



- ▶ 1 mariage



- ▶ 5 Pacs :



- ▶ 25 décès



dont 18 décès à l'Epadh St Joseph de Chaudebœuf

 MAIRIE de St Sauveur des Landes 02.99.98.81.35 Fax 02.99.98.93.38 communesaintsauveur@wanadoo.fr www.saint-sauveur-des-landes.fr		
JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	fermée	fermée
MARDI	9h à 12h30	14h à 17h
MERCREDI	9h à 12h30	fermée
JEUDI	9h à 12h30	fermée
VENDREDI	9h à 12h30	14h à 17h
SAMEDI*	9h à 12h	fermée

* Fermée les samedis matin du mois d'Août

SITE INTERNET

Vous avez besoins d'informations sur :

- ▶ les actualités de la commune ?
- ▶ les événements à venir ?
- ▶ la vie pratique, sociale, enfance et jeunesse ?
- ▶ la vie associative et économique ?
- ▶ et aussi sur les démarches administratives ?

En un clic, vous aurez le maximum de renseignements sur le site de la commune :

www.saint-sauveur-des-landes.fr



commune de saint-sauveur-des-landes

INFOS DIVERSES

CELLULE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID 19

Un soutien psychologique assuré par des psychologues (constitués en collectif) a été mis en place pour soutenir toute personne pendant la crise sanitaire sur le territoire des Pays de Fougères et Liffré

Public concerné

- ✓ Personnes âgées
- ✓ Personnes en situation de handicap de vulnérabilité
- ✓ Les proches aidants
- ✓ Les personnes endeuillées
- ✓ Les personnes isolées
- ✓ Les parents en difficultés
- ✓ Toutes personnes en ressentant le besoin



Ecoute téléphonique gratuite
Avec une/un psychologue
5 Rendez-Vous gratuits

Si vous êtes intéressé, contactez directement

le CLIC Haute Bretagne - 99.98.60.23
clac@asso-hautebretagne.fr - www.clichautebretagne.com

Appui Santé Pays de Fougères - 02.99.18.53.97
contact@appuiante.org - http://appuiante.org/



DROIT DE CITÉ

Droit de Cité représente un collectif de professionnels et de bénévoles acteurs dans l'accompagnement de personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'âge. Nous allons organiser ce Forum sur plusieurs axes :

- Une conférence (qui sera proposée sur deux créneaux horaires). Elle sera présentée par des professionnels formés à une méthode de communication bienveillante
- Des stands d'information : les aidants pourront se renseigner, poser leurs questions, trouver des réponses, l'interlocuteur dédié, découvrir ce qui existe.
- Des animations : nous souhaitons proposer des animations pour les duos Aidants/aidés et pour les aidants entre eux.
- Un temps d'échanges avec le groupe de parole du CLIC
- un espace détente.
- Des transports adaptés (si nécessaire) : en effet, il y a un problème de mobilité identifié nous souhaitons permettre à chacun qui le souhaite de pouvoir se rendre au Forum.
- la halte des aidés: accueil des personnes aidées par des professionnels avec des animations adaptées, pour que les aidants puissent participer au forum paisiblement.

Actuellement des ateliers sont proposés dans les locaux « Droit de Cité » 9 Rue des Frères Deveria, 35300 Fougères. N'hésitez pas à les contacter au 07.49.46.37.35 (Inscription gratuite)

Forum des aidants
samedi 12 juin 2021 à la salle des fêtes de
St Sauveur des Landes



Comment se déroule la médiation ?

Le médiateur familial, professionnel spécialisé et diplômé d'état, vous accompagne en toute confidentialité et impartialité dans la recherche de solutions adaptées.

Après un **entretien gratuit d'information**, notre service de médiation vous propose une médiation sous forme de séance individuelle, conjointe ou familiale.

Notre convention avec la CAF vous permet de bénéficier d'un **tarif réglementé et évalué** selon vos revenus.

L'Udaf propose un autre service aux aidants familiaux :

- Information soutien aux tuteurs familiaux en partenariat avec STF 35

Tél. : 02 30 03 95 60

- Notre père a la maladie d'Alzheimer, notre mère s'épuise à s'occuper de lui mais elle ne veut pas entendre parler d'EHPAD. »
- J'habite dans le même village que notre mère, c'est moi qui ai la procuration. Mes frères et sœurs pensent que je lui prends son argent, alors que je m'occupe toute seule d'elle. C'est injuste ! »
- Mes parents vieillissent, mon frère polyhandicapé aurait besoin d'une tutelle, je n'ose pas leur en parler. »
- Mon épouse est handicapée, je gère tout, je suis devenu son soignant, je crains pour mon couple. »

Vous vivez un désaccord, une situation conflictuelle, liée au handicap ou à la dépendance de l'un de vos proches

L'Udaf vous propose un espace de médiation familiale pour renouer le dialogue, gérer des situations conflictuelles, trouver ensemble des solutions : entrée en établissement, conflits de fratrie, obligation alimentaire, organisation de l'aide à domicile, décision d'une mesure de protection juridique...



Demande de renseignements ou prise de rendez-vous :

UDAF 35
Du lundi au vendredi :
9h à 12h30 - 14h à 17h
Tél. : 02 30 03 95 80
Mail : mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr
Site internet : www.udaf35.fr



Permanences :

Combourg
• Maison des services

Dinard
• Pôle Multifonction

Fougères
• Maison de quartier des Cottenêts

Mordelles
• Centre intercommunal d'Action Sociale

Rennes
• UDAF 35

Saint-Malo
• Antenne UDAF 35 et Espace Bougainville

Vitré
• Centre social et culturel Jacques Boyer

INFOS DIVERSES

BREIZHGO

La Carte Solidaire BreizhGo
De 1 € à 3 € le trajet en car interurbain BreizhGo
- 75 % sur chaque trajet en train TER BreizhGo

À qui s'adresse la carte Solidaire BreizhGo ?

- Bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés (AAH)
- Bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) (hors prime d'activité)
- Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi Bretagne depuis plus de 4 mois non indemnisés ou indemnisés en-dessous de 80 % du SMIC
- Personnes inscrites dans un parcours d'insertion : contrat unique d'insertion, stage rémunéré par le Conseil Régional, parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACSA) - ancienne appellation CIVIS
- Bénéficiaires de l'allocation demandeur d'asile (ADA) - Anciennes allocation temporaire d'attente (ATA) et allocation mensuelle de subsistance (AMS)
- Bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS)
- Bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

Comment obtenir la carte Solidaire BreizhGo ?

Inscrivez-vous en ligne sur le site BreizhGo.bzh et envoyez tous les justificatifs en quelques clics.

Plus d'information sur cette carte ou sur le traitement de votre dossier au
0 800 880 562

Service et appel gratuit du lundi au vendredi de 6 h 15 à 20 h,
le samedi de 9 h à 18 h et les dimanches et fêtes de 13 h à 20 h.

Logo Région Bretagne



LE MÊME PRIX PARTOUT EN BRETAGNE

En devenant responsable de l'ensemble des lignes routières interurbaines de Bretagne, la Région a fait le choix d'harmoniser la tarification afin de proposer à ses usagers une gamme tarifaire identique sur l'ensemble du territoire.

LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ SOCIALE, LES JEUNES ET LES FAMILLES AU CŒUR DU DISPOSITIF TARIFAIRE



Pour les personnes en difficulté sociale, la Région fait le choix de généraliser la tarification solidaire à toute la Bretagne. Elle met en place une carte valable un an sur le réseau des cars et des trains TER BreizhGo permettant de bénéficier de petits prix. Retrouvez les conditions d'accès à la carte Solidaire sur BreizhGo.bzh

Pour les jeunes de moins de 26 ans, la Région choisit d'étendre les réductions à tous les cars BreizhGo. Cette tarification attractive permet d'obtenir jusqu'à 65% de réduction, en cohérence avec ce qui est déployé sur les trains TER. Sur BreizhGo, les petits prix permettent aux jeunes d'accéder au transport public.

Pour les familles, la Région Bretagne met en place sur l'ensemble des cars interurbains BreizhGo, la gratuité pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte payant.

UNE NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE SIMPLE ET ACCESSIBLE

Plus de 80 lignes en Bretagne adoptent une tarification unique. 11 lignes en Bretagne conservent une tarification par tranches kilométriques*

		tarif unique	tarifs par tranches kilométriques			
			- 20 km	20 à 29 km	30 à 39 km	+ de 40 km
+ 26 ans	1 voyage	2,50 €	2,50 €	5 €	7,50 €	30 €
	Carnet 20 voyages	20 €	20 €	40 €	60 €	80 €
	Abonnement mensuel	50 €	55 €	95 €	100 €	115 €
	Abonnement annuel	500 €	550 €	890 €	960 €	1100 €
- 26 ans	1 voyage	1 €	2 €	4 €		
	Carnet 20 voyages	20 €	35 €	38 €		
	Abonnement mensuel	25 €	29 €	35 €	40 €	
	Abonnement annuel	250 €	290 €	380 €	400 €	
Enfants	1 voyage	1 €	1 €	2 €	3 €	
- 12 ans	Tarif accompagné d'un adulte disposant d'un titre payant					

*Renouveler les conditions d'accès au tarif Solidaire sur BreizhGo.bzh *Un adulte pour 2 enfants

* Les 11 lignes concernées par les tarifs par tranches kilométriques		
Brest - Guingamp	Palmpont - Rennes	St-Nicolas - Vannes/Lorient
Perleux - Rennes	La Gacilly - Rennes	Fougères - Rennes
Grand - Rennes	Grand-Fougères - Rennes	Plouar - Rennes
Marol - Rennes	St-Pierre-de-Pleuguen - Rennes	

Ces lignes proposent plus de fréquences et structurent le réseau régional.



LA JEUNESSE AU CŒUR DE LA DÉFENSE

JANVIER 2020

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ EN LIGNE



Le contexte actuel lié à la crise sanitaire de la COVID 19 contraint la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) à adapter le contenu et la forme des JDC. C'est dans ce cadre que les jeunes administrés se voient convoqués à des JDC en ligne depuis novembre dernier.

L'acte I du confinement a nécessité une interruption des JDC pendant près de 6 mois, avant de reprendre sous un format adapté (JDCa).

L'acte II du confinement s'impose à nous comme un nouveau challenge à relever, aussi, la JDC en ligne a vu le jour. Afin d'effectuer leur JDC dématérialisée, les jeunes concernés doivent disposer d'un compte personnel sur le portail MAJDC.FR.

Pour ce faire, il est primordial que les mairies recueillent auprès des administrés lors de leur recensement :

- les numéros de téléphone ;
- les adresses mail.



Les administrés n'ayant pas transmis ces informations ou rencontrant des difficultés d'accès à internet ou étant dans l'impossibilité d'effectuer leur JDC en ligne, seront convoqués à la JDC en présentiel dès lors que les conditions sanitaires le permettront.

focus

EXAMENS, CONCOURS, QU'EN EST-IL ?

Tout jeune français, âgé de moins de 25 ans, doit justifier de sa situation vis-à-vis du service national au moment de son inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (et non lors de la délivrance de son titre).

Les documents qui certifient la régularité de la situation d'un jeune sont :

- pour les moins de 18 ans : l'attestation de recensement est délivrée par les mairies, sauf pour les inscriptions au permis de conduire ;
- À 18 ans et jusqu'à 25 ans : le certificat individuel de participation à la JDC, l'attestation individuelle d'exemption médicale, ou l'attestation provisoire de convocation à la JDC (ou 17 ans pour une inscription au permis de conduire).

La création d'un compte personnel majdc.fr permet aux jeunes de dialoguer avec le Centre du service national et de la jeunesse (CSNJ), de télécharger la convocation et d'obtenir des informations sur le lieu de réalisation de la JDC. Ils peuvent également y télécharger l'attestation de participation nécessaire pour l'inscription aux examens tels que : le permis de conduire et le baccalauréat, etc.

Coordonnées du CSNJ de RENNES :

csn-rennes.sec.fct@intradef.gouv.fr
Tel : 09.70.84.51.51



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



MAJDC.FR C'EST AUSSI POUR LES MAIRIES

Les mairies doivent transmettre les états trimestriels de recensement via le portail majdc.fr permettant ainsi de respecter les délais impartis et la réglementation en vigueur liée à la protection des données (RGPD).



Le nouvel équipement de Fougères Agglomération est ouvert : Le Fil, espace pour les créateurs, les entreprises et le coworking

Situé en plein centre-ville de Fougères, près du Forum de la Gare, **le Fil est maintenant ouvert**. Avec ce nouvel espace de travail de 900m2, innovant et collaboratif, **chacun y trouve sa place pour travailler dans d'excellentes conditions**. Il y a des salles de coworking / télétravail, des salles de réunion high-tech, ainsi que des bureaux à louer.

Sa vocation ? Être un lieu économique de référence :

- dans lequel les créateurs d'activités sont hébergés et accompagnés,
- qui offre des solutions de bureaux et de salle de réunions pour les entreprises
- qui propose des solutions de travail tout équipées pour les actifs.



Grâce au solide réseau de partenaires spécialisés dans la **création d'entreprise et le développement économique** (BGE, Entreprendre au Féminin, CCI, CMA, CNAM, EcoSolidaireS ... pour ne citer qu'eux) qui viennent chaque semaine au bureau des permanences, les porteurs de projet bénéficient d'un **suivi personnalisé et adapté** à leurs besoins. Ce nouveau guichet unique les accueille du lundi au vendredi.

Outre les porteurs de projets, **les actifs**, autrement dit, les salariés en télétravail, les auto-entrepreneurs, les indépendants mais aussi les entreprises peuvent s'installer dans les espaces de coworking ou dans les bureaux à disposition pour travailler.

Le principe ? L'utilisateur vient avec son ordinateur portable puis choisit son poste de travail dans l'une des salles de coworking ou dans l'un des bureaux. **Tout le nécessaire pour travailler est fourni** : du wifi en accès illimité grâce à la fibre, des télécopieurs à disposition ainsi que tout le matériel nécessaire à la visioconférence. Différentes formules sont proposées : la demi-journée (dès 6€ HT), la journée (dès 10€ HT), la semaine (dès 45€ HT) ou bien le mois (dès 100€ HT).

Aujourd'hui, ce sont déjà près de 25 personnes qui y travaillent de façon permanente. En effet, les équipes de Rénobatys, du Pôle énergie du Pays de Fougères, du SCOT du Pays de Fougères ainsi que l'association EcoSolidaireS ont récemment pris place dans les lieux.

A côté des espaces de travail à louer, le Fil propose également tout un **programme d'ateliers, conférences et formations en lien avec le monde du travail**, ouverts à tous. Les exemples de thématiques : création d'entreprise, bien-être au travail, suivi comptable d'une entreprise, techniques de communication digitale (liste non-exhaustive).

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, **des ateliers en visio et en présentiel** sont proposés gratuitement pendant tout le mois de décembre aux **commerçants et artisans** de Fougères Agglomération désireux de mieux maîtriser les outils digitaux et de se former au Click & Collect. Ateliers sur inscription obligatoire.

Pour toute information et/ou inscription pour les ateliers, la Manager du Fil, Pamela JAMAULT, est disponible du lundi au vendredi, de 9h à 17h30, et joignable au 07 88 54 45 03 ou bien à pjamault@fougères-agglo.bzh.

Le Fil, service de Fougères Agglomération, est financé à la fois par la Région, le Département, l'Etat et s'intègre dans le cadre du Projet RESEAU, lui-même financé par le **Programme européen LEADER**.





"Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir."

Jean Jaurès



2021